



Fédération ministérielle CFTC des personnels civils  
du ministère de la défense et des établissements et structures connexes

Case 38 - 60 bd du général Martial Valin - CS 21623 75509 PARIS CEDEX 15

## **DECLARATION LIMINAIRE**

Paris, le 17 novembre 2022

Mesdames et Messieurs,

Pour ce dernier Comité technique de réseau du mandat, la CFTC Défense souhaite la bienvenue à la nouvelle Directrice Adjointe, ainsi qu'aux nouveaux personnels de la Direction du service national et de la jeunesse.

A la veille des élections professionnelles de décembre et du nouveau Comité Social d'Administration de la DSNJ, la CFTC Défense souhaite vous faire part de son inquiétude quant à l'avenir de notre chaîne d'emploi. Quelle sera notre véritable rôle dans le dispositif du Service national universel dont le gouvernement annonce en écho sa généralisation et son obligation futures ? Sine die, une fin de la JDC est programmée à l'horizon 2027, alors quelles sont les enjeux réels pour la DSNJ dans le dispositif final du SNU et comment aborder sereinement la transition JDC-SNU ?

Nous regrettons qu'aucune information concrète ne nous soit communiquée ! De nombreuses questions relatives à l'avenir de nos personnels ont été posées par la CFTC, de façon récurrente au cours des CTR, mais ... elles restent en suspens ! Nous attendons toujours des précisions sur la gestion du parcours post-SNU que sont les Missions d'Intérêt Général ? Le directeur avait sous-entendu que les CSNJ allaient en assurer la gestion... Quelles avancées sur ce dossier et quelles sont les perspectives concernant les MIG pour la DSNJ ? De même, nos nouvelles missions en matière de rayonnement sont porteuses en termes d'image et de retombées pour les armées, mais perdureront-elles avec un SNU obligatoire ?

La CFTC Défense insiste encore sur les difficultés structurelles, et surtout humaines, du maintien des JDC en parallèle au SNU et aux missions de rayonnement. Dans plusieurs CSNJ, des personnels de catégories C se sont portés volontaires pour tenir le rôle de responsable de journées SNU. Nous déplorons le peu de reconnaissance pour leur engagement volontaire. A l'instar de la mission de Chef de session JDC, leur prise de responsabilités de Responsable de la Journée Défense Mémoire, devrait être récompensée via le CIA exceptionnel, d'autant que leur investissement pallie le manque de personnels de Catégorie B.

La CFTC a déjà porté cette demande lors du dernier CTR, tout comme celle de prévoir une indemnité pour les personnels animant le module « explique-moi une cérémonie » ; le pendant de l'animation indemnifiée pour les militaires en JDC ou SNU. Nous avons espoir que les changements à la tête de notre direction permettront une évolution positive avec retour sur investissement, digne de l'effort de tous les agents et notamment des catégorie C déjà les moins rémunérés ! Pour la CFTC Défense, il devient urgent de commencer sérieusement à étudier comment intégrer les missions du SNU à notre accord cadre DSNJ ; à minima de manière transitoire, puis pérenne in fine, selon les orientations gouvernementales. C'est un travail collaboratif d'anticipation, exigeant un temps long, auquel nous ne pouvons sursoir.

L'implication des agents de la chaîne du service national et de la Jeunesse est certes, tacitement reconnue, mais la CFTC estime qu'elle n'est pas assez récompensée ; la charge de travail est forte, l'après COVID impacte indéniablement les CSNJ, le nombre de décalés explose et les tours JDC augmentent comme les sessions SNU !!

Comment pouvons-nous être une chaîne attractive dans ces conditions d'accumulation de tâches et de responsabilités importantes ? En particulier pour les cat C, comme des AAP2 exerçant la fonction de Chef de session ou d'animation JDM, dont on laisse partir en retraite certains agents, sans espoir d'accéder au grade d'AAP1 compte-tenu des Lignes Directrices de Gestion !

En conclusion :

***La CFTC Défense espère que notre nouvelle Direction amorcera au prochain CSA de Réseau, une évolution de la reconnaissance de l'engagement des personnels, ainsi que la revalorisation de leurs fonctions et compétences pour une perspective de carrière digne. « Il n'est de richesses que d'hommes » disait Jean Bodin. Le tout technologique ne peut être l'alpha et l'oméga pour notre direction, la CFTC, fidèle à ses valeurs de plus d'un siècle, a toujours privilégié l'humain avant tout.***

Mesdames, Messieurs, nous vous remercions de votre attention.